

# JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye.	Provinces.
26 fl.	30 fl.
14 »	16 »
7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION  
à La Haye, Loge Nieuwstraat,  
derrière le Prinsgracht, Noordzijde  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES,  
Chez M. Van Weelden, libraire,  
Spui, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction francs de ports

LA HAYE, 6 Août.

## Les événements en Portugal.

ATTITUDE DES PARTIS.

Aucun fait saillant n'est survenu ces jours-ci dans ce pays, et il ne faut s'attendre à rien de décisif jusqu'aux élections générales; c'est là le but de toutes les impatiences, le champ où doivent se rencontrer toutes les rivalités. Le ministère y a une chance de salut. — L'insurrection un moyen de succès, chacun attend et se prépare.

Il est difficile de se rendre bien compte de tous les efforts qu'a faits le duc de Palmella pour se soutenir jusqu'à ce moment. On ne saurait dire la force et l'adresse qu'il y a dépensées. Et n'est-ce pas un spectacle étrange et désolant à la fois, de voir un diplomate, dont l'habileté est proverbiale, devenir le pivot d'une révolution ultra-libérale, chercher la force dans l'inconsistance et se faire, par la souplesse de son caractère et la facilité de ses principes, l'intermédiaire officieux entre le parti de l'ordre et le parti de l'anarchie.

A un certain point de vue ce rôle n'est cependant pas sans valeur. Il a fallu quelque courage pour l'accepter, il faut une philosophie bien élevée pour se décider à le soutenir.

Du reste, on ne peut conserver aucun doute sur les intentions de M. de Palmella: tout dans sa conduite prouve qu'il est bien décidé à ne pas abandonner la partie. Il poussera jusques dans ses dernières conséquences le système qu'il a adopté.

Il faut rendre à M. de Palmella cette justice de reconnaître que, sans lui, sans ses avances au parti populaire, sans ses cajoleries pour les septembristes, dont il a su endormir un instant la vigilance, la révolution était accomplie et la dynastie de la maison de Braganca, probablement renversée.

En place au temps d'arrêt qu'il a obtenu dans le mouvement révolutionnaire, les partis ont pu au contraire se reconnaître, se définir et se tenir, aujourd'hui, en équilibre au milieu de leur faisant faire contre-poids. — Une secousse un peu violente suffirait donc pour renverser ce frère échafaudage politique. M. de Palmella parviendra-t-il à l'éviter et à gagner assez de temps pour ramener la confiance, pour rétablir l'ordre dans les finances et l'administration, c'est là la question.

Les partis ont profité du premier moment d'hésitation de l'insurrection pour se constituer. Le parti absolutiste, en effet, d'abord confondu dans le mouvement général, s'est bientôt séparé des ultra-libéraux qui lui avaient frayé les voies. Les charbonniers ou conservateurs, dispersés après la chute du ministère Costa Cabral, ont repris courage et se sont ralliés à l'appel des nombreux partisans qu'ils comptent dans l'armée. Les septembristes, quoique un peu affaiblis par ces diversions, sont restés tout puissants; et mécontents, malgré toutes les concessions qu'ils ont obtenues, de ne pas trouver le ministère assez docile à leurs exigences, ils ont conservé leurs allures hautaines et violentes et se sont mis en opposition ouverte avec l'administration, qu'ils ont forcée de leur donner des garanties en appelant au pouvoir quelques-uns de leurs principaux chefs.

Après son inutile levée de boucliers et son ridicule *Te Deum* chanté en l'honneur de l'avènement de don Miguel, le parti absolutiste a dû se dissoudre; mais il n'a pas renoncé à ses espérances et il attend naïvement le mal d'ordre qui le précéderait. Les miguélistes émigrés paraissent surtout fort disposés à se faire illusion sur l'importance de leur parti en Portugal, le comité de Londres a publié un long manifeste dont nous avons déjà sommairement rendu compte dans un précédent numéro. Cette pièce est un mélange curieux d'incertitudes et de contradictions. C'est une négation absolue du principe du gouvernement représentatif, et c'est aussi une adoption des principes libéraux les plus avancés. Comme conséquence des principes libéraux qu'il proclame, le comité établit la nécessité de revenir aux formes constitutives de l'ancienne monarchie.

Un parti qui trahit de pareilles inconséquences ne peut donc être pris au sérieux; mais le gouvernement est dans une telle situation de faiblesse et de crainte, qu'il a cru devoir, pour sa tranquillité, se débarrasser des chefs absolutistes les plus influents. A ce titre, le comte d'Almada et quelques autres personnages viennent d'être arrêtés et enfermés dans une prison d'Etat.

Le gouvernement est moins heureux du côté des septembristes. L'arrivée des émigrés, rappelés par l'amnistie, a été pour ce parti l'occasion de nouvelles et violentes manifestations. Il ne se passe pas de jour qu'il ne fomenté quelques troubles, qu'il ne provoque quelques rassemblements. A leur débarquement, les émigrés ont été reçus aux acclamations de la populace; un banquet leur a été offert où les discours les plus exaltés ont été prononcés, et, encouragés par les ovations qu'ils ont reçues, les amnisties n'ont pas craint, ces jours derniers, d'aller, conduits par Jose, Estevao, Manoel, Passos, Vasconcellos, et quelques autres dont les déclamations libérales déguisent mal l'ambition et le désir du pouvoir, demander impérieusement au duc de Palmella de faire déclarer par le gouvernement que les insurgés de Torres-Novas ont bien mérité de la patrie, lorsqu'en 1844 ils se sont soulevés contre l'administration de Costa Cabral. Ils ont aussi voulu exiger la ratification de toutes les nominations qui ont été faites alors par les chefs de l'insurrection. La réorganisation des régiments licenciés à cette époque pour avoir pris part au mouvement, et la révocation immédiate des ministres de la guerre et de l'intérieur qui paraissent opposés à ces folles mesures.

Le duc de Palmella a satisfait en partie à cet audacieux programme, ou se prépare du moins à le faire, car, rencontrant de l'opposition chez ses collègues, il a provoqué un changement de ministère selon la volonté de la députation des émigrés. Le duc de Palmella conserve d'ailleurs la présidence du conseil, mais le vicomte de Sa-da-Bandeira, dont les opinions septembristes sont bien connues, a été appelé au ministère de la guerre et le comte de Lavradio aux affaires étrangères. MM. Aguiar, Gomez et d'Albuquerque complètent le cabinet.

Une modification aussi profonde, aussi radicale, aussi décisive, ne s'est pas opérée sans une grande répugnance de la part

de la reine; mais on l'a menacée des excès révolutionnaires, on lui a représenté la nécessité de satisfaire à tout prix ces terribles septembristes dont chaque mouvement ébranle la monarchie, et elle a cédé sans s'apercevoir que des concessions nouvelles sont des armes de plus mises aux mains des ennemis de la dynastie.

Au milieu de ces complications, l'ordre est loin de se rétablir dans les provinces. Nous avons fait mention de la reconstitution de plusieurs juntes et de leur disposition à se proclamer indépendantes du gouvernement. Ces faits se confirment malheureusement chaque jour. Coimbra et diverses autres villes importantes se sont déjà prononcées. La réaction démocratique menace même d'envahir Oporto, où la tranquillité n'est plus maintenue que par le bon esprit de la garnison. — Il en est ainsi à Lisbonne. La tenue des troupes, leur énergie, leur dévouement sincère à l'ordre établi, est le seul obstacle qui s'oppose désormais aux violences du parti populaire. Si ce parti peut être contenu, le calme renaîtra peu-à-peu, et l'autorité du gouvernement finira par se rétablir; mais si une collision sérieuse a lieu et que les troupes soient vaincues, il faudra redouter les plus grands malheurs.

L'état des affaires n'est guère meilleur à l'extérieur, l'administration n'offrant aucune garantie, ne peut s'assurer aucune relation avec les gouvernements étrangers. Un différend assez grave est aussi survenu entre M. le duc de Palmella et M. Gonzalez Bravo, à propos des réfugiés espagnols. M. Gonzalez Bravo a réclamé leur extradition, et M. le duc de Palmella l'a refusée, se basant sur ce que, dans des circonstances analogues, le gouvernement espagnol s'était borné à demander à M. Costa Cabral, alors ministre, la restitution, comme propriété de l'état, des bâtiments que les émigrés avaient enlevés des ports espagnols, n'élevant d'ailleurs aucune prétention sur les personnes.

Cette fermeté de M. de Palmella à maintenir un droit incontestable en faveur de pauvres procrits, a fait le meilleur effet, et l'adroit ministre a su cette fois, ce qui est bien difficile en politique et difficile surtout en Portugal, allier une bonne action à son désir de ménager les susceptibilités du parti révolutionnaire.

D'un autre côté, les émigrés espagnols réfugiés en Portugal et réunis en ce moment sur la frontière, donnent au gouvernement de Madrid de sérieuses inquiétudes; de nombreux désertions, parmi les troupes espagnoles réunies de ce côté, sont aussi de sa part l'objet de nombreuses réclamations. Il paraît même qu'en présence de l'impuissance manifeste du gouvernement portugais à empêcher les réfugiés espagnols de faire quelque tentative pour rentrer en armes dans leur pays, les généraux espagnols qui commandent en Galice ont plein pouvoir d'agir selon les circonstances et de franchir au besoin la frontière.

Voilà l'exposé de la situation des partis et l'examen sommaire des principales difficultés qui menacent le gouvernement.

Ces difficultés sont grandes, comme on le voit; on peut les croire insurmontables; mais l'habileté de M. de Palmella est grande aussi, et probablement il n'a pas livré encore le secret de toutes ses ressources et de tous ses expédients.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 7 AOUT 1846.

## MADELEINE.

X

Madeleine réalisait le rêve qu'avait fait la marquise quelques heures avant sa mort: du fond de l'abîme où il était tombé, Maurice remontait peu à peu vers le jour, grâce à Madeleine, qui lui tendait la main. Déjà il sentait dans ses cheveux le vent frais des hautes régions; il aspirait le parfum des fleurs prochaines; il entendait confusément les voix de sa jeunesse qui venaient en chœur sur son retour. On pouvait déjà voir sur son visage le signe glorieux de la réhabilitation. Ses traits, si long-temps tourmentés et flétris avant l'âge, portaient le cachet de dignité qu'imprime habituellement le travail sur le front des hommes de courage et de bonne volonté. Tous par la débâche, ses yeux avaient repris leur limpidité éblouissante; les lèvres, contractées autrefois par la colère et toujours prêtes à décocher une flèche empoisonnée, maintenant détendues comme un arc au repos, exprimaient plus que la bienveillance. Il n'était pas jusqu'au timbre de sa voix qui ne se fût adouci; enfin, lorsqu'il marchait auprès de sa cousine, il ne se sentait plus le pas léger de ses jeunes années. Un second printemps venait en lui, paré peut-être de moins de grâces que ne l'avait été le premier, mais fécond en promesses plus sûres et déjà riche des trésors de l'été.

Le pauvre enfant n'en était pas venu là sans efforts. Que de fois, les larmes en sang et la face détrempée de sueur, il s'arrêta découragé sur le bord du chemin! Que de fois, trébuchant près du but, il se sentit glisser le long de la pente qu'il avait gravie avec tant de peine! Bien souvent, en une heure de rébellion ou de défaillance, il avait perdu le fruit de plusieurs mois de labeurs. Bien souvent, au moment où le bon grain commençait à germer dans son cœur, un orage terrible, impossible à prévoir, avait emporté le sillon de la moisson; mais Madeleine veillait sur lui. Patience angélique, sollicitude infatigable, elle le soutenait, le relevait, l'encourageait; elle ensemençait de nouveau le cœur qu'avait dévasté la tempête. Mais, agacée dans sa chambre, elle priait avec ferveur, car, aussi pieuse que belle, elle pensait que la créature ne peut rien sans le secours du créateur, et que les plus nobles entreprises ne sauraient se passer d'un sourire du ciel.

Dieu, qui lit dans les cœurs, avait déjà béni sa tâche. Il vint une heure où l'âme sainte ne s'éleva plus qu'en actions de grâce. Ce Maurice

que nous avons connu désabusé de tout, railleur, acerbé, impitoyable, ce Maurice n'existait plus; Madeleine avait fait de lui un homme nouveau. Si de loin en loin le vieil homme reparaisait, ce n'était qu'un pâle fantôme que la jeune fille conjurait aussitôt d'un geste ou d'un regard; si l'orageux passé se ranimait et grondait à longs intervalles, ce n'était que le bruit sourd de la foudre qui s'éloigne quand le ciel s'est rasséréiné. Maurice n'avait plus de tristesse ou d'humour qui pût tenir contre une parole de sa cousine; Ursule elle-même, qui l'avait si long-temps irrité, l'égarait et parfois lui communiquait son entrain. S'avais-til de vouloir reprendre ses grands airs déshantés, la brave fille, avec son gros bon sens, le ramenait à la raison par quelque saillie limousine; au lieu de s'emporter, il se mettait à rire avec elle. Il en était arrivé à mordre avidement aux fruits de la réalité qu'il avait repoussés d'abord avec dégoût. La saveur en est acre, et pourtant on finit par l'aimer. Il comprenait qu'il y a dans l'accomplissement d'un devoir, si humble, si modeste qu'il soit, plus de grandeur véritable que dans cette philosophie de laquais qui consiste à nier ou à déprécier tout ce qui rehausse la nature humaine. Il comprenait aussi que la vie est douce tant qu'elle est utile, qu'à de rares exceptions près il n'y a que les égoïstes et les impuissants qui se tuent. Enfant d'un siècle impie, à défaut de la foi, il sentait, sous l'influence de son bon ange, se réveiller en lui l'espérance et la charité. Il ne croyait pas, mais il espérait, et il eût voulu croire. En attendant, il convenait volontiers avec Madeleine qu'on ne risque rien à se conduire ici-bas d'après les vérités que la religion enseigne. Le suicide ne veillait plus à son chevet; les gens qui travaillent du matin au soir dorment la nuit et ne pensent guère à se faire sauter la cervelle. Ces fameux pistolets qui lui inspiraient jadis de si belles phrases, il les avait vendus pour donner des fleurs à sa cousine le jour de sa fête. En même temps que son cœur, son esprit s'était élevé. Il aimait les arts, il lisait les poètes. Comme son père à Nuremberg, il avait appris à reconnaître la royauté de l'intelligence. Témoin attentif du mouvement qui se faisait alors dans les idées, il accueillait avec indulgence, quelquefois avec enthousiasme, toutes les utopies généreuses, qui n'excitaient naguère que sa colère ou son dédain. S'il gardait une haine implacable à cette démocratie basse, envieuse, hypocrite, amie du peu, parce qu'elle est ennemie de toute supériorité; s'il détestait profondément les charlatans qui font métier de socialisme et de philanthropie, il vénérât les âmes désintéressées qui embrassent avec un pur amour, avec un dévouement sincère, la cause du travail et de la pauvreté.

Il ne faudrait pas croire pourtant que Maurice n'eût plus ses mauvais jours. Maurice avait encore ses jours de désespoir et d'accablement. Parfois retombait sur lui de tout son poids le fardeau de ses fautes; parfois le spectre de sa jeunesse flétrie lui apparaissait brusquement et le frappait

d'une muette épouvante. C'est la punition des êtres qui ont mal vécu, de traîner long-temps après eux, même au sein d'une vie meilleure, l'ombre souillée de leur passé. Consterné, l'œil hagard, le malheureux voyait défiler lentement devant lui le sombre cortège de ses souvenirs, son père abandonné, le domaine de ses aïeux vendu aux enchères, la destinée de Madeleine livrée aux chances du hasard; puis venait à son tour, comme une nébuleuse, l'image des dernières années qu'avait dévorées la débâche. Ecrasé sous son propre mépris, trop orgueilleux pour demander aux effusions du repentir l'allègement de sa conscience, Maurice s'enfermait alors dans un silence farouche; sans jeter un cri, comme l'enfant de Lacédémone, il se laissait ronger le sein. Mais Madeleine était toujours là, inquiète, vigilante, ne le perdant jamais de vue, épiait tous les mouvements de son âme. Mieux que Maurice, elle savait ce qui se passait en lui. C'était en ces jours d'affaissement et de mélancolie taciturne qu'elle redoublait de tendresse ingénieuse, de soins pieux et touchants. Elle avait d'adorables secrets pour détendre et pour assouplir ce cœur replé douloureusement sur lui-même, pour y creuser la source des épanchements, pour ouvrir au flot qui l'oppressait des issues mystérieuses. Tantôt, assise auprès de son cousin, comme une jeune mère, elle l'entretenait d'une voix douce et grave; tandis qu'elle parlait, Maurice sentait un souffle caressant courir sur ses blessures. Tantôt elle se mettait au piano: comme Oreste aux accents de sa sœur Electre, Maurice, en l'écoutant, sentait s'apaiser ses remords. Il subissait peu à peu des influences amollissantes. Insensiblement l'émotion le gagnait. Sous le charme toujours croissant, son cœur était prêt de se fondre; des larmes abondantes s'échappaient enfin de ses yeux. Les larmes sont divines; c'est la rosée céleste qui lave nos souillures. Maurice acheva de s'y purifier.

A part ces jours qui devenaient de plus en plus rares, le temps s'écoulait en heures enchantées. Les deux années que Maurice avait engagées de si mauvaise grâce entre les mains de sa cousine étaient expirées depuis plusieurs mois; il ne songeait guère à réclamer sa liberté. Après avoir pris goût au travail, il s'était passionné par son art. L'ouvrage ne lui manquait pas; par l'entremise de Pierre Marceau, qui avait pour lui une amitié, un dévouement à toute épreuve, les commandes venaient le trouver sans qu'il les sollicitât. Maurice avait dans la grande sculpture en bois presque autant de succès qu'en avait eu son père dans le bilboquet et dans la casse-noisette. De son côté, Madeleine n'était plus réduite à peindre des écrans ou des boîtes à thé; ses recherches étaient recherchées, surtout dans les salons de l'aristocratie, où s'élevait parfois le bruit qu'un fils de famille et sa sœur, ruinés par un procès, vivaient pauvrement de leur travail sous les toits, rue de Babylone. C'était plus qu'il n'en fallait pour occuper et intéresser un monde ennuyé qui guette avidement les occasions de se dis-

(1) Voir le Journal de La Haye n° 183.

Le Roi vient d'autoriser l'établissement d'une station du chemin de fer rhénan près de Rotterdam, à l'emplacement dit *Oude-Hoofd*, derrière le *Haringvliet*; ainsi cette décision royale permet de considérer comme approuvé le plan qu'avait formé la Société de chemin de fer rhénan, sous l'obligation toutefois d'observer les mesures qui seraient prescrites dans l'intérêt du chantier de l'Etat et de la ville de Rotterdam pour la réalisation de ce projet.

Hier a été célébré dans cette résidence, de la manière accoutumée, l'anniversaire de la naissance de S. A. R. la Princesse Louise, fille de S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas.

Le prince Henri des Pays-Bas est attendu à Alexandrie. Le prince de Joinville y est également attendu dans les premiers jours du mois d'août.

On avait déjà vaguement parlé d'un revirement extraordinaire qui se manifestait dans les dispositions de la noblesse polonaise du grand-duché de Posen, à l'égard de la Russie; nous trouvons à ce sujet dans la *Gazette d'Augsbourg* une correspondance curieuse :

« Notre jeunesse polonaise, y est-il dit, se montre de plus en plus *rusophile*. Elle ne cesse de tourner ses regards vers l'Orient, d'où elle semble attendre son salut. Au bruit qui a couru que tous les Polonais, exilés en Sibérie depuis 1830, vont être rendus à leur patrie, en a succédé un autre, d'après lequel des négociations seraient entamées entre la Russie et la France pour arriver, par la voie diplomatique, au retour de toute l'émigration polonaise. Il faut, dit-on de tous côtés, avoir confiance dans la générosité du czar. Comme empereur de tous les Slaves, il suivra d'autres principes que ceux qui ont prédominé jusqu'à ce jour. Il est Slave, et ce n'est que d'un Slave que peut venir le salut de la Pologne, la Prusse et l'Autriche, quelle que soit leur conduite, ont toujours l'arrière-pensée de nous faire devenir Allemands; nous devons donc leur tourner le dos. Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, après avoir insinué que la Russie n'est pas étrangère à ce mouvement et qu'elle entretient sous main ces sentiments, ajoute : Nous espérons que la Prusse et l'Autriche verront dans ces symptômes un motif de resserrer les liens qui les unissent. »

L'attention et l'intérêt se portent vers Rome, depuis l'avènement du nouveau Pontife. On reconnaît que le caractère libéral de Pie IX n'est pas seulement destiné à exercer de l'influence sur le sort des états romains, qu'il peut encore réagir sur tous les états catholiques. Voici les nouveaux détails que nous trouvons dans une correspondance de Rome de la *Gazette d'Augsbourg* :

« Le Pape a réuni le 24 juillet en sa présence la congrégation des études, composée de quinze cardinaux. C'est la première fois depuis l'institution de cette congrégation par Léon XII, qu'elle s'assemble en présence du pape. On peut donc espérer que le Saint-Père réalisera bientôt la promesse qu'il a faite à son avènement au St-Siège, de réorganiser l'instruction publique sur un pied conforme aux besoins du siècle. C'est aujourd'hui que commencent les audiences publiques dans lesquelles le Pape reçoit tous ses sujets sans distinction de rang. Il y aura d'abord deux audiences par mois. Les femmes seront alternativement admises dans l'une de ces deux audiences. »

« Le lieutenant-colonel du régiment suisse qui est à Forlì, a reçu un coup de pistolet au milieu du marché de la ville. On désespère de le sauver. L'assassin n'est point encore connu. A la suite du conflit qui a eu lieu à Césène et dans lequel 3 personnes ont péri, la garnison suisse a été remplacée immédiatement par un autre corps. »

« Le consistoire secret que le pape doit tenir le 27 aura une grande importance. Le pape y adressera une allocution aux cardinaux à l'occasion de son avènement. Il fera connaître les changements introduits ou à introduire dans les diverses branches de l'administration. »

« On peut se faire une idée du nombre de prisonniers auxquels s'applique l'amnistie, par ce fait qu'il a fallu 2,000 exemplaires de la soumission à souscrire par les amnistés, rien que pour Rome et les forts environnants. Le ministre de la guerre a fait distribuer des récompenses à 142 fonctionnaires militaires ou civils qui se sont distingués par leur zèle et leur fidélité au gouvernement dans les affaires de Rimini. Cet acte est l'accomplissement d'une promesse du dernier pape, que Pie IX a voulu remplir, pour satisfaire tout le monde. »

traire. Après avoir souffert de la pauvreté, Madeleine et Maurice jouissaient enfin de l'aisance qui couronne à coup sûr les efforts de la volonté, lorsqu'elle a pour auxiliaires le sentiment de l'ordre, la simplicité des goûts, la modestie des ambitions. Ils auraient pu quitter leur mansarde et s'installer plus élégamment, chercher tout au moins deux nids moins haut perchés. Maurice y avait bien pensé. Non qu'il désirât, pour sa part, un appartement plus somptueux; il aimait son petit logis, il avait reconnu la vérité de ces paroles, que les murs qui nous voyent travailler, rêver, espérer, sont toujours les murs d'un palais. La chambrette qui l'avait vu se régénérer par le travail et la résignation était devenue pour lui comme un sanctuaire qu'il n'eût pas abandonné sans douleur; mais ce jeune homme, autrefois si brusque et si dur, s'inquiétait du bien-être de Madeleine avec la sollicitude d'un frère. Le malheur de sa vie était de ne pouvoir lui rendre la fortune qu'elle avait perdue. Aussi lui avait-il offert à plusieurs reprises un logement plus vaste et plus commode, dans un quartier moins retiré. Madeleine avait répondu : — Pourquoi changer notre existence, puisque nous sommes heureux ainsi? Le bonheur a ses habitudes; il faut se garder d'y toucher. Nous sommes un peu près du ciel, mais nous respirons un air pur; nous habitons un quartier désert, mais nous avons un parc sous nos fenêtres; au lieu du bruit des voitures, c'est le chant des oiseaux qui nous réveille le matin. Nos chambres sont petites, mais l'hiver nous y sommes chaudement. Croyez-moi, mon ami, restons dans nos mansardes; nous serions des ingrats de les quitter. — Si Maurice insistait encore pour le repos de sa conscience, il applaudissait en secret à la raison de sa compagne. Ils continuaient de vivre comme par le passé; seulement Maurice se plaisait à embellir l'humble réduit de sa cousine, tandis que Madeleine n'avait pas de plus grande joie que d'orner le gîte de Maurice de tous les objets d'art qu'il aimait. Ces jeunes amis travaillaient l'un pour l'autre; c'est surtout ainsi que le travail est doux.

Ils vivaient dans la retraite, sans autres connaissances que les bons Marceau. Charités de la grâce et l'élégance de toute sa personne, quelques belles dames, dont elle avait fait le portrait, étaient bien efforcées d'attirer Madeleine; la jeune fille avait su résister à ces prévenances, qui ne paraissent, à vrai dire, que d'un sentiment de curiosité. Elle se tenait à l'écart; telle était la sérénité de son esprit que jamais Ursule et Maurice ne l'entendirent exprimer une plainte ni même un regret au souvenir du beau domaine qu'on ne procède lui avait enlevé. Elle parlait rarement de cette malheureuse affaire; elle n'en eût parlé avec gaieté, si elle ne se fût agi du patrimoine de Maurice. En ceci, Maurice était inébranlable. Il ne pouvait penser sans remords et sans ardeur à ce château où il était né, où son père était mort, qu'il avait perdu par sa faute. Souvent son cœur se tournait vers Valtravers

La direction du chemin de fer hollandais vient de publier un état constatant le nombre des voyageurs et des marchandises, transportés pendant le mois de juillet dernier.

Départ de	Nombre de voyageurs.	Produit.
Amsterdam . . . . .	25,658	fl. 27,368.93
A Halfweg . . . . .	340	148.80
Harlem . . . . .	18,986	12,416.60
A Vorelengang . . . . .	971	685.29
» Hillegommerbeek . . . . .	122	70.10
» Veenenbarg . . . . .	887	641.—
» Pict Gijzenbrug . . . . .	750	518.55
» Warmoud . . . . .	608	444.55
Leide . . . . .	9,598	7,125.76
A Voorschoten . . . . .	847	563.60
A Nieuw-Oost-Einde . . . . .	227	240.55
La Haye . . . . .	14,768	20,548.00
Transport de voitures, etc. . . . .	—	1,425.55
Total.	73,762	fl. 72,197.09
Montant des mois précédents. . . . .	285,505	292,321.44
Total général. . . . .	359,267	fl. 364,518.53

### Affaires de France.

Les nouvelles électorales qui nous sont parvenues aujourd'hui de Paris sont toujours très-favorables au ministère. Il est maintenant sûr d'obtenir une majorité très-considérable. L'opposition a fait plusieurs pertes importantes, et n'a remporté que de rares victoires. Le parti le plus rudement frappé dans les élections est jusqu'ici le parti légitimiste. Nous savons qu'il a déjà perdu douze de ses membres. Mais par contre l'abbé de Genoude, propriétaire de la *Gazette de France*, qui a subi depuis 1830 plus de vingt condamnations pour la persistance avec laquelle il fait une guerre acharnée à la dynastie et aux institutions, a été élu député par la ville de Toulouse.

Jamais, depuis la révolution de 1830, dit le *Journal des Débats*, la majorité gouvernementale et constitutionnelle n'avait été aussi forte. 419 nominations sont connues : 278 appartiennent au parti conservateur, 143 à l'opposition. C'est en ce moment une majorité de 133 voix. La chambre se compose de 459 députés.

M. de Lamartine vient de publier un factum ayant pour titre : « Quel ministère faut-il au pays ? » Dans cet écrit, ou cette espèce d'imbroglio, il est difficile, impossible de saisir une idée claire, pratique. L'auteur y traite fort mal le parti conservateur et la dynastie de juillet. Il termine dans les termes suivants :

« Il n'y a que deux forces pour un homme d'Etat, dit M. de Lamartine : la résistance ou l'impulsion, selon l'heure. L'homme d'Etat des faits trouve sa résistance toute formée dans les intérêts immobiliers et préexistants. L'homme d'Etat des idées a besoin de se créer sa propre force d'impulsion à lui-même, car où voulez-vous qu'il la prenne? Où la trouvera-t-il, si ce n'est, dans la popularité? Où est la popularité si ce n'est dans le peuple? Tout homme de progrès et d'idées qui voudra gouverner en France n'a donc qu'un moyen de se fortifier : c'est de gouverner pour le peuple. Que la *Presse* ne se trompe donc pas de pays. Si jamais un Robert Peel doit sortir des nécessités de la France, ce n'est ni du sein d'un parti qu'on appelle actuellement conservateur, ni du palais d'une dynastie, c'est du sein de l'opposition, et de la popularité qu'il sortira, et puisse-t-il en sortir à temps ! »

La *Presse* répond ainsi à ce que dit M. de Lamartine dans ce pamphlet, que l'homme d'Etat a besoin de se créer sa propre force d'impulsion à lui-même, et qu'il ne la trouve que dans la popularité :

« La force des idées, dit la *Presse*, est dans la justesse et non ailleurs, et ce qui le prouve, c'est que les idées de l'opposition qui sont populaires, sont impuissantes à rien fonder, à rien améliorer. Voyez ce qu'elles ont fait du droit d'initiative, de cette précieuse conquête qui, aux mains d'une opposition véritablement éclairée, eût suffi à lui donner le pouvoir! Jugez de l'opposition par ses idées, et de ses idées par ses propositions législatives! Je ne suis cependant pas de ceux qui médisent de la popularité; seulement je distingue la popularité qui précède les hommes aux affaires et celle qui les suit dans leur retraite ou qui leur survit : cette dernière est la bonne, la seule qui soit durable, la seule qu'il soit glorieux d'avoir méritée. La popularité qu'on peut avoir la crainte de compromettre ou de perdre est la mauvaise; ce n'est pas une force, c'est un poids; elle a toujours éterné,

avec tristesse. Vouloir qu'il en fût autrement serait trop exiger de la résignation humaine; ce serait aussi s'exagérer par trop les délices de la mansarde, les enchantements de la sculpture en bois. Pour Ursule, elle ne regrettaient rien. Elle chantait les louanges de Maurice, et répétait plus haut que jamais qu'il était un ange, un ange du ciel, un ange du bon Dieu. — Allons, allons! disait parfois Maurice avec bonhomie, tu sais bien que, s'il y a un ange ici, ce n'est ni moi ni toi, grosse bête! — A ces deux derniers mots qui avaient été de tout temps la plus haute expression de l'amitié de Maurice pour sa sœur de lait, Ursule fondait en larmes, éclatait en sanglots, elle s'écriait que Maurice était un archange. Durant la belle saison, quand ils avaient bien travaillé toute la semaine, le dimanche venu, ils prenaient tous trois leur volée vers les champs, après qu'Ursule et Madeleine avaient entendu une messe basse à l'église des Missions Etrangères. C'étaient là leurs plus belles fêtes. Il passaient la journée sur les côtes, au fond des vallées, dinaient à l'aventure, et revenaient joyeux. C'est ainsi que Maurice revint avec sa cousine, ces bois de Lucienne et de la Colles, où, deux ans auparavant, il avait promené ses projets de suicide. Sous les châtaigneraies qu'il avait remplies du deuil de son ame, au bord du petit lac bordé d'aulnes et de trembles où la mort lui était apparue, il entendit la vie qui chantait dans son sein.

Cependant il arriva que ce jeune homme fut saisi d'un malaise étrange. Depuis quelque temps, il éprouvait auprès de Madeleine un trouble inexplicable. On eût pu le voir tour à tour pâlir et rougir sous un de ses regards, tressaillir au son de sa voix. Le soir, tandis qu'elle brodait, il démeurait des heures entières à la contempler en silence; ce n'était plus l'air farouche ou railleur qu'il avait autrefois. Quand il entrait chez elle, tout son sang affluait violemment à son cœur. Si Madeleine entrait chez lui, il l'accueillait avec l'embarras et la gaucherie d'un enfant. Parfois il pleurait sans deviner la source de ses larmes. A toute heure, jusque dans son sommeil, il entendait le bruit à peine perceptible d'un travail enchanté qui se faisait en lui. Que se passait-il? Maurice en eut un jour une vague révélation.

Par l'entremise de Marceau, Maurice avait obtenu la commande d'une grande figure. Il s'agissait d'une sainte Elisabeth de Hongrie, qu'un riche baronnet, fidèle aux traditions de sa famille demeurée catholique, destinait à décorer l'oratoire d'un de ses châteaux dans le Lancashire. Le jeune artiste avait accepté ce travail avec d'autant plus d'empressement, que sa mère avait porté le nom de cette sainte, et qu'il les confondait toutes deux dans un même sentiment de vénération. Toutefois, malgré le savoir très réel qu'il devait aux leçons de son père, malgré la dextérité avec laquelle il maniait le ciseau, au moment d'attaquer le

égare ceux qu'elle a comblés. Voyez ce qu'elle a fait du général Lafayette, voyez ce qu'elle a fait de M. Laffitte, voyez ce qu'elle a déjà fait de vous-même! C'est précisément là l'objet de mes regrets, regrets dont ce n'est pas la dernière fois que nous renouvelons ici l'expression.

Au sujet de l'attentat du 29 juillet, on lit dans l'*Emancipation* :

« Trois mois se sont à peine écoulés depuis l'attentat de Fontainebleau, et trois mois depuis l'exécution de Lecomte, et au milieu de la tranquillité la plus profonde, quand on pouvait croire que tout est calme, les volontés, les passions, les intérêts, un nouveau récidive vient épouvanter la France! La France et le monde, il ne faut pas se lasser de le répéter! Quel mystère et quel abîme! Les journaux français examineront pour la centième fois la théorie des complots politiques et des crimes privés. Ils se demanderont minutieusement quelle passion armait le bras de cet héritier des Fieschi, des Alibaud et des Daruade, quelle idée représentaient ces deux pistolets! Que nous importe à nous? Qu'importe à l'Europe? Qu'importe à tous les hommes de bien, à tous les amis de l'ordre et de la paix, qui regardent Louis-Philippe comme le plus ferme soutien de leur cause, et qui adressent partout au ciel les vœux les plus sincères pour la conservation des jours de ce roi, grand prince et honnête homme, qui depuis seize ans s'est acquis tant de titres au respect et à l'admiration de son siècle? Si par le mot politique on entend tel ou tel système de gouvernement, l'espérance se perd dans la plus complète incertitude. Tous les hommes d'Etat qui ont gouverné la France ont vu sous leurs ministères les mêmes attentats. En 1832 et en 1835, sous le ministère de M. de Broglie, de M. Guizot et de M. Thiers, l'attentat du Pont-Royal et la machine infernale de Fieschi; sous le premier ministère de M. Thiers, l'attentat d'Alibaud; sous le ministère de M. Molé, l'attentat de Meunier; sous le second ministère de M. Thiers, l'attentat de Daruade; sous le ministère du 29 octobre, l'attentat de Quenisset contre le duc d'Angoulême, l'attentat de Lecomte et le coup de pistolet du 29 juillet. Le ministère du 12 mai est le seul qui n'ait pas à inscrire de tels malheurs dans son histoire; toutefois cette même date du 12 mai appartenait à l'un des plus grands crimes de notre temps : ce jour là les sociétés secrètes, dirigées par Barbès, ont livré bataille au gouvernement et ensanglanté les rues de Paris. »

On a reproché naguères au procureur-général Hébert, et aux organes du parti conservateur, d'avoir exploité le récidive de Lecomte à l'aide d'une théorie sur la complicité morale, théorie que l'on a qualifiée d'abominable. Nous soupçonnons aujourd'hui que les honnêtes gens de l'opposition regretteront de s'être si fort indignés contre des enseignements que la Providence semble s'étudier à rendre si fréquents et si solennels. Non, l'on n'accusera plus les partis les plus violents, d'inspirer le crime et d'armer le bras d'un récidive. Personne ne doute ni de leurs intentions, ni de leur loyauté, ni de la profonde horreur pour l'assassinat. Mais on se dira toujours qu'il n'y a pas de fait sans cause. Une société ne produit pas cette succession de misères sans avoir été longtemps livrée à tous les excès de l'anarchie morale et matérielle.

La pensée de tuer le roi ne peut venir aux uns par dégoût de la vie, aux autres par dégoût de leurs affaires, aux autres par dégoût de l'ordre politique et social, que là où le roi aura servi de point de mire aux plus affreuses calomnies et aux plus indignes outrages; que là où le nom et la personne du roi auront été souillés dans la plus épouvantable fange! Pour rappeler un exemple célèbre, c'est dans ce sens, en effet, qu'il n'y a pas de crimes privés contre le roi. Les mesures sévères que l'on décrètera plus tard pour protéger le royauté, ne peuvent pas être complètement efficaces. L'anarchie et la licence auront laissé après elles une longue traînée de haine et de mépris qui fera loin en loin, explosion, en dépit de toutes les lois de septembre. Que chacun donc, sache prendre aujourd'hui sa part des leçons que donne la Providence.

Que les hommes de parti les plus sincères et les plus honnêtes n'oublient pas qu'ils ne vivent pas en des temps ordinaires; qu'ils gardent les plus extrêmes ménagements envers une royauté naissante, déjà battue par les orages. Il y a des paroles imprudentes qui risquent d'éveiller de dangereux échos; il y a des allusions et des épigrammes inoffensives, dans le monde parlementaire, qui deviennent des armes meurtrières quand elles sont recueillies par des imaginations malades et dépravées. Il faut en fin que l'on se décide à respecter la constitution qui veut l'inviolabilité royale, qui la veut à tout prix, et qui ne permet pas plus l'épigramme que l'insulte, pas plus l'insulte que le coup de poignard ou le coup de pistolet. Voilà ce que signifient les théories sur la complicité morale.

### Affaires de Suisse.

Lausanne, 30 juillet.

Il y a longtemps que je ne vous ai parlé de la situation de l'église dans le canton de Vaud. Quelques faits se sont accomplis pendant ce temps. Druy, avant de partir pour la diète, écrivit aux présidents des sociétés patriotiques du canton, pour les inviter à ne pas permettre qu'on troublât la tranquillité pendant son absence, en attaquant les sociétés religieuses. Lui importait, en effet, qu'on n'excitât pas quelque mouvement pendant qu'il ne serait pas là pour le diriger et pour en profiter. Il importait aussi pour l'heure présente, de ne pas se présenter en diète, refusant de garantir la constitution du Valais, parce qu'elle a diminué les droits des protestants, tandis qu'on aurait maltraité dans le canton de Vaud, pour cause de religion, des protestants vaudois. Les débats ont mis en saillie la déplorable situation d'une députation chargée de défendre la tolérance au nom d'un état intolérant; mais du moins la députation, faisant un heureux amalgame du faux et du vrai, a osé parler, a osé lever les yeux pour les faits de l'heure présente. Depuis plusieurs semaines, il ne s'est commis aucun excès contre les assemblées religieuses.

Le mot d'ordre a porté ses fruits, preuve de ce que nous avons écrit dans une lettre précédente, qu'au moindre signe du gouvernement tout rentrerait dans l'ordre. La tranquillité actuelle ferait peser sur le gouvernement

chêne, il se sentit saisi d'une profonde défiance. Lui qui jusqu'alors s'était joué de toutes les difficultés avec une hardiesse qui pouvait passer pour de la présomption, il hésitait, il n'osait entamer le bois, il s'étonnait de sa timidité, car il ne savait pas encore que la défiance de son même est le signe du vrai talent. Il interrogea le souvenir de toutes les figures sculptées qu'il avait vues dans les églises; aucune d'elles ne réalisait l'idéal d'une reine et d'une sainte, aucune n'avait la noblesse et la chasteté qui convenaient au personnage. Le temps pressait. Il ébaucha d'abord les draperies et les mains. L'ambition de produire enfin un ouvrage capable d'établir sa renommée et de mériter les suffrages de sa cousine soutenait son courage, et en même temps le rendait plus sévère pour lui-même. Il n'était jamais content de ce qu'il venait d'achever, il ne trouvait jamais que l'étoffe eût assez de plesse, que le mouvement du corps eût assez de grâce. Les mains retèrent longtemps; il s'efforça de leur donner une élégance nouvelle. C'est ainsi que se font les chefs-d'œuvre; la folie qui les admire doute pas de la peine qu'ils ont coûtée. Quand vint l'heure de commencer la tête, son étonnement redoubla. Cependant il se mit à l'œuvre et bientôt le ciseau obéit à l'impulsion d'une pensée mystérieuse. Le front s'arrondit sans efforts, les yeux se modelèrent comme par enchantement; doucement abrités sous l'ombre des orbites, ils exprimèrent aisément d'une ame en prière. Les lèvres, pleines d'indulgence et de bonté, s'entr'ouvrirent comme pour livrer passage au souffle embaumé de deux yeux, divisés sur le front en deux bandeaux, nattés sur les joues et relevés au-dessus de l'oreille, encadrèrent l'ovale gracieux du visage. Quelques instants d'une muette contemplation, Maurice retoucha légèrement avec une secrète complaisance, toutes les parties qui lui semblaient liées avec une précision incomplète. Il amonça les ailes d'un ange; il ne trouvait pas assez fines; il adoucit la courbe des sourcils, qui de lui paraissaient pas assez majestueuse. Enfin il jeta ses outils et recula de quelques pas pour mieux juger de son ouvrage. Sur ces entre faites, Madeleine ne put s'empêcher de se reconnaître. Elle battit des mains, et laissa voir une joie naïve, tandis que Maurice, confus, embarrassé, ne savait quelle défiance tenir, et rougissant comme une jeune fille dont on vient de dévoiler le premier secret. En cherchant le modèle qui devait le guider, aperçu dans son cœur l'image de Madeleine; à son insu, sans le vouloir même y songer, il avait rendu fidèlement les traits charmants de sa compagne. Ce fut pour lui une vive lueur, mais qui s'évanouit presque aussitôt; il pouvait-il comprendre à ces chastes préludes de l'amour, lui qui ne connaissait que la ivresse grossière et les débordements de la passion? Toutefois, à partir de ce jour, le malaise qu'il éprouvait déjà

la responsabilité des désordres futurs, s'il s'en commet. Pendant ce temps, les paroisses de l'église libre se constituent et s'organisent. Jusqu'à présent, il n'y a guère eu que des assemblées groupées autour de leurs anciens pasteurs démissionnaires. Un lien plus fort les unit à cette heure. Des paroisses se sont formées, nommant leurs conseils de paroisse, composés de membres laïques et ecclésiastiques, les pasteurs sont élus par l'église. Cela a eu lieu dans un village, où cinq pasteurs de l'église libre, aidés de plusieurs membres laïques domiciliés ici, suffirent à peine chaque dimanche aux besoins de la paroisse, qui se formaient pour les entendre. On a compté dernièrement dans une seule de ces réunions 350 personnes, et ce jour-là, comme tous les dimanches, il s'en tenait une dizaine d'autres. Nous apprenons qu'ailleurs les salles et les appartements destinés au culte libre se remplissent toujours davantage ou même ne suffisent plus.

Cela a lieu dans des localités mises sous l'interdit, comme dans d'autres. Les paroisses adoptent des constitutions fondées sur les mêmes principes, et résistent à l'organisation centrale de l'église. Cette organisation existe déjà provisoirement, si bien que dernièrement une consécration de trois jeunes ecclésiastiques a eu lieu à Lausanne, en présence de délégués de toute l'église libre du canton. Cette consécration a été celle de l'église elle-même, non moins que des trois candidats, elle a été une première manifestation de son unité et de la concentration de ses forces. La cérémonie a été belle, touchante et religieusement imposante, quoique célébrée dans un appartement : l'église primitive a bien reçu aussi sa consécration divine dans une chambre haute. Les trois candidats, recommandables par leur caractère moral, leur dévouement chrétien et de fortes études, n'ont point été sollicités de se présenter. Ce sont eux, au contraire, qui ont dû solliciter assez longtemps l'église libre de leur accorder l'imposition des mains. Ils ont agi avec mûre réflexion, avec conviction et par motif de conscience.

Les principes des deux églises, officielle et libre, des jeunes hommes de cette trempe n'ont pas pu hésiter ; leur exemple sera suivi par d'autres. Les candidats dévoués à l'église de l'état ne sont assurément pas la fleur de la jeunesse studieuse. Quoique l'église libre du canton de Vaud ne manque pas de ministres, que plusieurs des démissionnaires aient au contraire dû chercher en France une sphère d'activité, les plus distingués de nos jeunes théologiens n'en désirent pas moins recevoir l'imposition des mains dans une église qui se respecte et qui respecte l'opinion publique du monde chrétien. Eux aussi exerceront peut-être leur ministère dans un pays étranger, mais recommandés par le choix qu'ils ont fait.

L'église gouvernementale a eu, de son côté, son assemblée solennelle. Le conseil d'état a convoqué le synode pour lui soumettre les prières qu'il a rédigées pour la fête du 10 août, anniversaire de l'acceptation de la constitution.

Le conseil ecclésiastique ordonne que le synode soit consulté pour l'institution de toute fête religieuse nouvelle. Celle-ci sera en partie religieuse, puisqu'on lira des prières et fera des sermons de circonstance devant les fidèles politiques assemblés dans les temples. Habitué à ne pas tenir compte des lois, quand il ne s'agit que de la religion et du clergé, le conseil d'état a touché la question du principe de la fête, sans s'embarrasser du synode, et n'a tenu celui-ci que pour un objet d'exécution. Le synode a choisi, entre plusieurs partis proposés, une fin de non-recevoir, un expédient. Il a décidé que, les prières présentées par l'état ne touchant pas au dogme, il s'en occuperait point. C'était fort bien pour couper court à une délibération qui commençait à devenir pénible et scabreuse ; mais, en même temps cette décision renferme le principe qu'en fait de politique le clergé officiel désormais lira en chaire tout ce que l'état ordonnera, et adressera au ciel toutes les prières qu'on lui présentera. Comme quelqu'un l'a dit, le synode s'est suicidé. Des membres de l'assemblée se sont montrés autrement prêts à faire fi de leur dignité tout comme des libertés du pays. Voilà bien un exemple comme il le faut à un état tel que le nôtre : une gendarmerie ecclésiastique. La majorité de cette assemblée, réunie sous les yeux du public et de beaucoup de pasteurs démissionnaires, a manifesté dans toute son attitude le sentiment de sa honte. On conçoit qu'elle ait été pressée d'en finir, et d'échapper par un expédient, à la prolongation de son supplice. En vain un membre laïque, marquant dans la révolution, lui avait-il rappelé l'étendue de ses droits ; le droit dont le synode a été le plus pressé d'abdiquer n'est-il pas le droit de regarder de la tribune.

### La succession du duché de Holstein

Nous avons déjà parlé de la protestation par laquelle les états du duché de Holstein, réunis à Itzehoe, ont repoussé la déclaration du roi de Danemarck relative au droit de succession de ce duché. Nous avons dit aussi que la commission du roi près des états avait refusé de transmettre cette pièce à la couronne sur l'effet à cause des termes dans lesquels elle est conçue. C'est en effet un document curieux de hardiesse.

Le voici dans sa partie principale ;

« Très-illustre, très-puissant, très-gracieux roi et seigneur ! Les états du duché de Holstein, convoqués pour la sixième fois par Votre Majesté, approchent de leur souverain le cœur pénétré de fidélité, mais en même temps agité par la tristesse et l'inquiétude. Maintenant l'indépendance du pays représente pour nous, travailler à son bien de concert avec le gouvernement pour recueillir de riches-fruits sur le champ de la culture nationale, consolider les liens de con-

fiance réciproque entre le peuple et la maison régnante ; tel nous semblait être l'unique but de notre action commune. Sur le choix des moyens pour arriver à ce but, il pouvait y avoir des divergences entre le gouvernement et l'assemblée des états, mais non pas sur le but. En le croyant, nous avons été dans l'erreur. C'est le gouvernement lui-même qui déplace le but de nos efforts ; nous nous voyons paralysés dans nos mouvements.

Le droit de pétition et de plainte, droit appartenant à tout individu, si petit qu'il soit, droit accordé à notre assemblée par la loi, ce droit nous est refusé au moment même où une grave injure vient de nous être faite. Sire, votre lettre patente du 8 juillet nous impose le silence sur une question qui occupe exclusivement à cette heure-ci les états et le pays. Obéir à son prince est le devoir d'un fidèle sujet ; mais obéir, dans le cas actuel, ce serait se rendre coupable de trahison envers les plus chers intérêts du pays, envers Votre Majesté elle-même.

« Le duché de Holstein est lésé dans ses droits, sa constitution est violée. C'est aux états qu'il appartient d'en prendre la défense par voie de griefs, de réserves et de plaintes, et de ne point se reposer que les droits violés ne soient rétablis. C'est de cette manière seulement que la confiance du peuple en ses représentants peut-être maintenue ; c'est de cette manière seulement que peuvent être conjurées les manifestations illégales d'un mécontentement vivement excité. »

« Après ce préambule, l'assemblée discute chaque paragraphe de la lettre patente du roi. Elle trouve que le roi, en se prononçant dans le sens de l'opinion exprimée par les états danois contre laquelle les états du Holstein ont protesté en 1844, a sacrifié injustement les droits des duchés allemands. Le but que le roi se proposait, celui de ramener la tranquillité dans le pays en décidant la question, est sans doute louable ; mais, loin d'être atteint par la lettre patente du 8 juillet ; celle-ci excite dans le pays le plus grand mécontentement.

« Cette déclaration a été faite sans que les princes ayant-droit aient été consultés, sans que les actes et documents indispensables aient été compulsés ; au lieu de s'appuyer sur un droit clair, elle s'appuie sur des conventions dont il est plus facile de tirer des arguments contre elle plutôt qu'en sa faveur. Quant au désir exprimé par le roi de conserver intacte l'indépendance de la monarchie danoise, l'orgueil national du peuple danois peut être flatté de voir les frontières du Danemarck reculées jusqu'à l'Elbe ; mais le Holsteinais a beaucoup moins à cœur l'idée de la monarchie danoise. Il est Allemand, et il veut avant tout voir assurer l'intégrité de son pays comme portion de la patrie allemande. Il ne s'agit pas ici de la séparation des autres parties réunies sous une même dynastie ; les états de Holstein l'ont déjà déclaré plusieurs fois ; mais ils veulent que la réunion repose sur un droit, et non pas sur une simple déclaration unilatérale.

« Le duché de Holstein doit appartenir à la monarchie comme état souverain jouissant de droits égaux, et non pas comme province danoise. Pour assurer d'une manière sûre et durable la tranquillité dans le pays, il faut reconnaître cette indépendance du duché, et pour qu'elle ait lieu, il faut que l'armée et les finances soient séparées, que le duché soit représenté d'une manière équivalente au conseil d'état de la monarchie, que les intérêts allemands ne soient pas sacrifiés aux intérêts danois, que les plaintes et les représentations soient entendues et prises en considération. Tant que ces points ne seront pas accordés, il serait difficile de compter sur la tranquillité dans les esprits.

« Après avoir rappelé la constante fidélité des Holsteinais envers leurs souverains, elle finit ainsi :

« Nous ne connaissons aucune bataille perdue, aucun traité qui ait ravi au pays son indépendance ou changé le droit héréditaire de la famille ; lié étroitement avec cette indépendance, nous ne connaissons aucun crime qui ait fait perdre au peuple ses droits à l'indépendance. Nous avons supporté avec patience et en silence tous les fardeaux dont la main de nos princes nous accablait dans de mauvais temps. Nous ne saurions admettre que cette obéissance même, ce silence aient précisément privé le pays de ses plus chers droits, que les fidèles sujets de Votre Majesté se soient trompés dans la confiance qu'ils avaient mise en leur souverain.

« Daignez, sire, accueillir avec bienveillance cette déclaration de vos fidèles états de Holstein, daignez conserver à notre pays sa nationalité et son indépendance ; daignez conserver à ses représentants le droit de pétition et régler le droit de succession de votre auguste maison, selon la sagesse et la justice ; alors la tristesse et le mécontentement feront place à l'allégresse d'un peuple reconnaissant. »

Cette adresse est signée par M. le président Wiese et par M. Rewentlow, rapporteur de l'adresse.

### Nouvelles et faits divers.

Une correspondance de Constantinople du 20 juillet, publiée dans le Courrier de Marseille, contient les nouvelles suivantes :

« Mehemet Ali est arrivé hier à midi, sur le yacht à vapeur du sultan Esseri-Djadid, envoyé à Alexandrie exprès pour le prendre. Sans dévier de l'étiquette observée par la Porte envers ses sujets qui jouissent de la plus haute faveur du souverain, tous les honneurs possibles ont marqué la réception faite au vice-roi d'Egypte. Il était à peine arrivé au komak assigné pour sa résidence, qu'il fut appelé dans l'intérieur du palais.

« Le sultan le reçut debout dans la grande salle d'audience, et le conduisit à la main, le conduisit à un fauteuil placé près du siège de Sa Hautesse. Après quoi ils eurent une conférence qui se prolongea pendant une heure environ.

« De retour chez lui, le vice-roi reçut la visite de tous les grands personnages de l'état, excepté le grand-visir, qui, en vertu de son rang suprême, reçoit le premier les visites à la Sublime-Porte, et doit rendre celle-ci cette après-midi ou demain matin.

« Le public l'attendait aujourd'hui, mais à sa place qu'a-t-on vu arriver, si ce n'est le fameux Riza-Pacha, qui vient d'entrer au ministère comme *masiré* (ministre du commerce). »

lièrement sur le bord de la couchette qui servait à la fois de lit et de divan, il entretenait Maurice avec une grâce bien rare chez les fils d'Albion. Il lui parla de son art avec goût, en homme qui l'aimait et savait l'apprécier. Réserve d'abord, froid et silencieux, le jeune artiste se laissa gagner peu à peu par l'exquise simplicité de ce langage et de ces manières. Dans cette petite chambre, près de cet établi, au milieu des blocs de chêne et des éclats de bois qui jonchaient le parquet, ils causèrent tous deux comme dans un salon. Par un calcul involontaire de vanité, tandis que l'un s'efforçait de prouver qu'il n'avait pas toujours vécu du travail de ses mains et qu'il n'était étranger à aucune des élégances de la vie opulente, l'autre s'évertuait à montrer que, malgré sa richesse, il sentait toute la valeur du travail et de l'intelligence. Ils abordèrent ainsi de graves sujets d'entretien. En écoutant Maurice, sir Edward ne tarda pas à sentir que décidément il avait affaire à un de ses pairs. En écoutant sir Edward, Maurice reconnut que la pauvreté n'a pas le privilège de la sagesse, et que toutes les conditions de la vie, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble, ont des enseignements féconds pour les âmes qui savent en profiter. Revenant à la figure de la sainte duchesse de Thuringe, le baronnet raconta que sa mère avait porté le doux nom d'Elisabeth pendant le peu de jours qu'elle avait passés sur la terre. Maurice, à son tour, dit que sa mère, morte jeune, elle aussi, s'était appelée du même nom, et cette coïncidence, si peu importante qu'elle fût, établit entre eux une sorte de sympathie. Bref, au bout de deux heures, il se séparèrent contents l'un de l'autre et déjà presque amis.

Ce commencement d'intimité ne devait pas en rester là. Riche sans morgue, grave sans raideur, expansif, affectueux, spirituel au besoin, sir Edward était un de ces Anglais comme on en rencontre quelquefois lorsqu'on est né sous une heureuse étoile. Il passait généralement pour original ; il l'était en effet. Esprit élevé, caractère loyal, cœur généreux et chevaleresque, nature prompte au dévouement, il avait surtout au plus haut point le sentiment qui porte les âmes délicates à dissimuler les avantages que leur prodigés le hasard de la naissance, et qu'on pourrait appeler la pudeur de la richesse. Plus heureux, plus fort que Maurice, il avait traversé les orages de la jeunesse sans y rien laisser de sa pureté native. Le naufrage de ses illusions ne l'avait pas détourné de sa voie. Il ne s'était pas autorisé, comme Maurice, de quelques déceptions vulgaires pour insulter à l'humanité. En apprenant à connaître les hommes, il ne s'était cru obligé ni à les haïr ni à les mépriser. Avec l'expérience d'un sage, c'était l'enthousiasme d'un poète, la candeur et la naïveté d'un enfant. Il réunissait, par un rare privilège, deux facultés qui semblent malheureusement s'exclure : il savait comme ceux qui ne peuvent plus aimer, et il aimait comme ceux qui ne savent pas encore. Il avait, en outre, fécondé son intelligence par l'étude

— Voici le texte de la requête signée par les intéressés des fonds espagnols de la bourse de Londres. — On sait que M. de Rothschild en est le premier signataire et que lord Palmerston lui a promis son appui :

A son excellence Senor Mon, ministre des finances. Nous soussignés, détenteurs de fonds d'Espagne, saluons avec une grande satisfaction le retour de votre excellence à la tête de l'administration des finances d'Espagne.

A cause du talent que vous déployez ci devant et des améliorations que vous avez introduites, nous avons l'espérance que votre retour au poste de ministre deviendra très-avantageux à l'Etat et utile aux intérêts de ses créanciers étrangers.

Nous vous prions de porter votre attention sur la situation déplorable des fonds d'Espagne et sur la fausse position dans laquelle les détenteurs ont été retenus sans qu'aucune attention ait été faite à leurs réclamations.

En 1840, les intérêts arriérés ont été capitalisés en obligations de 3 p. c. Les détenteurs, appréciant les difficultés financières du pays, ont accepté ce paiement très-disproportionné, comme gage d'un arrangement plus favorable pour l'avenir ; cependant cette mesure insignifiante n'a pas été exécutée, et des dividendes pour 6 années ont depuis été alloués afin d'être accumulés, sans qu'on ait employé aucun moyen pour leur liquidation. La dette d'Espagne présente cette irrégularité, que, pendant qu'on paie l'intérêt d'une petite partie, la plus grande, possédant les mêmes droits et placée dans les mêmes circonstances, est négligée et délaissée.

Fort de ces pouvoirs vous vous proposez d'agir, et maintenant que vous occupez de nouveau une position qui vous met en état d'en profiter, les détenteurs ont la confiance que vous saurez la première occasion de remplir votre devoir.

Nous sommes convaincus que votre Ex. sentira l'urgence nécessaire de faire quelques grands efforts pour relever votre pays de cette fausse position : nous sommes encouragés dans cette attente quand nous voyons les pouvoirs que vous donne le 2<sup>e</sup> article des lois d'estimation de 1845. Vous y êtes autorisé à procéder au règlement de la dette nationale (soit intérieure soit extérieure), à pourvoir au paiement des intérêts par le surplus des revenus publics et des taxes, et même à augmenter prudemment ces derniers dans ce but.

Quand nous voyons la position améliorée de la nation espagnole, les conditions favorables auxquelles le gouvernement a fait des emprunts pour des améliorations intérieures, quand nous considérons les chemins de fer en progrès encouragés et exécutés par les capitaux du pays, nous sommes convaincus que les ressources du pays suffisent à ses engagements, et qu'un ministre intelligent et prudent comme celui de Votre Ex. est immédiatement capable de rendre ces ressources utiles à la liquidation graduelle.

Nous avons la confiance que vous nous donnerez bientôt une réponse favorable, que nous nous empresserons de communiquer à tous les intéressés dans les fonds espagnols.

— On lit dans le Journal du Commerce d'Anvers :

Des faits graves se passent en ce moment dans le corps d'officiers de la marine belge. D'après ce qu'on rapportait en bourse, les officiers qui devaient s'embarquer à bord de l'Emmanuel, dont le départ pour les Indes est fixé au 20 courant, ont adressé au ministre une requête pour être dispensés de servir sous le chef qu'on leur a donné.

D'un autre côté, un des officiers du Macassar, arrivé il y a trois jours, aurait demandé de passer en conseil de guerre, afin de pouvoir faire connaître la conduite de son commandant à son égard. On nous assure qu'un autre officier de marine du Macassar est devenu fou par suite des mauvais traitements et des brutalités qu'il aurait essuyés.

Les navires l'Emmanuel et le Macassar appartiennent à deux de nos principaux armateurs, et leurs équipages sont fournis par l'état. L'Emmanuel est commandé par M. le lieutenant de vaisseau Van den Broeck, le Macassar, par l'enseigne de vaisseau M. Swarts.

Si ces faits sont réels, nous espérons que M. Dechamps, qui a le département de la marine dans ses attributions, agira avec énergie et promptitude pour rétablir la bonne harmonie dans le corps d'officiers de notre marine, et faire obtenir justice à qui de droit.

— On écrit de Liège, en date du 5. « Hier, le deuxième convoi venant de Cologne, qui aurait dû être à Verriers à une heure, est seulement arrivé à cinq heures du soir. Un accident dont les suites auraient pu être terribles était la cause de ce retard. Au environs d'Aix-la-Chapelle, la locomotive de ce convoi a déraillé et a été précipitée du haut d'un remblai. Le chef-garde et deux employés de la douane ont été blessés assez grièvement, dit-on. Le machiniste en a été quitté pour la peur. »

— On nous écrit de Bruxelles, 5 août : « Afin de maintenir la cherté sur les pommes de terre, les spéculateurs faisaient courir le bruit que le nouveau tubercule était atteint de maladie. Heureusement une pluie bienfaisante est venue depuis deux jours, lui donner le développement que la sécheresse continuée avait arrêté, et ce matin les meilleures pommes de terre ont été vendues au marché à 7 et 8 francs les 100 kilog. Il est à croire que les prix continueront à baisser encore.

et les voyages. Donné d'un vif instinct du beau dans les arts, il honorait le talent, il professait le culte du génie. Depuis plusieurs années, il passait à Paris l'hiver dans l'intimité de quelques artistes de choix. Le monde l'attirait peu ; on le rencontrait moins souvent dans les salons que dans les ateliers.

Il retourna fréquemment chez Maurice. Il arrivait dans l'après-midi avec de bons cigares qui n'étaient pas de la régie, s'asseyait sur le bord du lit et fumait, pendant que Maurice, debout devant son établi, fouillait, tout en causant, le noyer ou le chêne. Parfois sir Edward se levait pour donner un coup-d'œil à l'ouvrage ; d'autres fois, Maurice interrompait son travail, allumait un cigare et venait s'asseoir près de lui. Ces deux jeunes gens finirent par se prendre d'une sérieuse affection l'un pour l'autre. Maurice en était arrivé insensiblement à des demi-confidences. S'il se taisait prudemment sur les désordres de sa vie passée, il parlait avec effusion de sa sœur, qui travaillait sous le même toit. Nature tendre, organisation poétique, sir Edward se plaisait aux récits de cette fraternelle existence ; mais, quoiqu'il désirât connaître cette jeune sœur, par discrétion il n'avait pas encore osé prier Maurice de le présenter, et, chose étrange ! malgré le sincère attachement qu'il avait pour lui, Maurice gardait là-dessus le silence le plus absolu, comme s'il eût pressenti qu'il s'agissait de la ruine de son bonheur. Hélas ! nul n'échappe à sa destinée. Un jour que le baronnet était chez Maurice, Madeleine entra. Maurice l'avait entretenue plus d'une fois de son nouvel ami, et la jeune fille, qui se réjouissait de voir tous les beaux sentiments refluer un à un dans un cœur si long-temps dévasté, avait toujours encouragé l'essor de cette amitié naissante. En présence de sir Edward, Madeleine se montra ce qu'elle était naturellement ; toutefois, dans l'intention de se rendre agréable à son cousin, comme elle avait d'ailleurs compris d'un seul regard que ce jeune homme était digne de toute sa confiance, elle fit, comme on dit communément, plus de frais que d'en exigeait peut-être une première entrevue. Elle se retira au bout d'une heure, laissant sir Edward dans le ravissement.

— Vous aviez raison, monsieur, s'écria-t-il avec enthousiasme quand elle se fut retirée, vous aviez raison de me vanter le charme de votre sœur ; seulement je trouve, à cette heure, que vous parlez bien froidement de tant de grâces et de séductions virginales. Jamais ame plus pure ne rayonna sur un plus doux visage ! Je comprends qu'il vous soit facile de créer des chefs-d'œuvre ; la beauté du modèle explique le génie de l'artiste. Mon ami, la fortune vous a traité moins durement que je ne l'avais craint, puisqu'elle vous a laissé un trésor si précieux.

(La suite à demain.)

On se plaint généralement ici de la falsification de la farine de blé non seulement par la fraude de pommes de terre et la farine de féveroles, mais des substances nuisibles à la santé y manifestent leur présence. Hier, une pauvre femme rapportait chez un boulanger, dont nous taisons le nom, des pains, qui, coupés, exhalaient une odeur dégoûtante, et dans lesquels on découvrit un mélange de craie. De tels abus devraient éveiller la vigilance de la police, et cependant peu de contraventions de ce genre se trouvent poursuivies.

— La nouvelle que les rails du chemin de fer du Nord étaient trop faibles pour le poids des locomotives n'a jamais été démentie par la compagnie et paraît être maintenant un fait certain. On sait que la compagnie du Nord était depuis quelque temps en négociation à ce sujet avec le gouvernement. Il s'agissait de trouver un moyen d'éviter la dépense de 10 millions à laquelle devaient entraîner le changement des rails. Il paraît qu'après bien des pourparlers, tout ce qu'on a pu trouver de mieux a été un *mezzo termine* qui réquerra la dépense de 10 à 6 millions. Les deux voies de fer du chemin du Nord sont établies d'après un système de trois traverses par chaque bout de rail, et il en résulte que ces traverses sont trop écartées et que le milieu de chaque intervalle fléchit sensiblement sous le poids de lourdes locomotives. Il est question d'ajouter une quatrième traverse, ce qui nécessiterait le déplacement de toutes les autres pour les replacer à distances convenables.

Les frais d'achat de ces nouvelles traverses et de remaniement de la voie définitive s'élèveraient à environ 6 millions.

## VARIÉTÉS.

### CAYETANO LE CONTREBANDIER,

SOUVENIRS DES COTES DE L'OcéAN PACIFIQUE.

L'état de Sonora ne contient dans les limites de son vaste territoire que trois villes de quelque importance. L'une par sa position maritime, c'est Guaymas; l'autre par le commerce dont elle est l'entrepôt, c'est Hermosillo; la troisième par le pouvoir législatif dont elle est le siège, c'est Arispe. Jadis capitale de l'état avant qu'Arispe lui eût enlevé ce titre, Hermosillo, anciennement le Pitic, compte encore une population de 7,000 habitants. Bâtie sur un plateau qui s'abaisse en pente douce jusqu'à la mer, dans la direction de Guaymas, c'est-à-dire du nord au sud, l'ancienne capitale de Sonora est de ce côté à quarante lieues de l'Océan Pacifique; mais de l'est à l'ouest elle n'est éloignée que de quinze lieues à peine du golfe de Californie. De ce dernier côté, le plateau se prolonge sans déclivité jusqu'à la mer. Des falaises escarpées, au pied desquelles les lames se brisent avec fureur, le terminent brusquement et lui servent de contrefortis. Un chenal étroit sépare la terre ferme d'une petite île appelée île du Tiburon ou du Requin, qui offre sur sa côte orientale un mouillage assez dangereux. Ainsi placé, Hermosillo peut ouvrir ses magasins aux marchandises légalement venues de Guaymas et à celles que des contrebandiers accoutumés à naviguer parmi les récifs peuvent introduire en fraude par ces falaises.

Cette contrebande se continue malgré les ordonnances rigoureuses du congrès, ordonnances toujours éludées sur ces rivages lointains. La seule réforme obtenue dans l'intérêt du trésor, c'est que la contrebande clandestine a remplacé celle qui se faisait en plein jour, sur une plus grande échelle, par ceux là même qui avaient mission de l'empêcher. Il fut un temps, — et les Français qui ont visité le Mexique il y a quelques années ne l'ont pas oublié, — où l'administrateur de la zone d'un état maritime adressait au ministre des finances à Mexico des rapports invariablement conçus en ces termes: « Aujourd'hui est entré un navire provenant de Bordeaux, entièrement chargé de foin; ledit chargement n'a pas payé de droits par ce motif qu'il est destiné à la nourriture des mules dont il vient faire l'exportation. Les passagers du bord ont déclaré n'être venus sur nos côtes que par le besoin de changer d'air. Est-il nécessaire de dire que ces passagers convalescents accompagnaient une riche cargaison qui ne versait jamais aucun tribut dans les coffres du fisc? Seulement les droits d'ancre et autres menues redevances étaient loyalement acquittés. Le trésorier général pouvait à juste titre s'étonner de la réputation de salubrité qui attirait tant de voyageurs dans l'état; mais ce qui ne devait pas moins le surprendre, c'est l'absence de tout droit payé à l'exportation de ces mules pour la nourriture desquelles on avait la précaution de se munir d'un chargement de foin européen. La cherté des mules ou d'autres obstacles toujours imprévus faisaient constamment manquer les marchés, au grand détriment des revenus de la république, mais non de la fortune privée de l'administrateur, que ces chargements singuliers enrichissaient rapidement.

De tout temps au Mexique, sur l'un et l'autre océan, la contrebande a détourné à son profit le plus important et presque le seul revenu du trésor. Cette coupable industrie n'est pas là, comme en Europe, le monopole de quelques aventuriers audacieux. Selon que les finances sont plus ou moins appauvries, tout employé public est plus ou moins préoccupé du soin de réintégrer aux dépens de l'état ce qu'il ne paie pas. Les troupes réclament leur solde à grands cris, les employés civils fraternisent avec les soldats. L'état, comme on le pense bien, reste sourd, et chacun cherche alors où il peut le retrouver un supplément de ressources. L'administrateur des douanes donne pleins pouvoirs aux *visiteiros* (vistes), les visiteurs aux douaniers, les douaniers aux porteurs de l'administration, qui se font aider de tous ceux qui savent remuer un fardeau, manier une barque ou donner au besoin un coup de couteau. Puis, selon l'humeur du président de la république, suivant la rigueur de ses lois promulguées, la contrebande se fait en plein jour ou à la faveur de la nuit, dans les ports ou sur des côtes isolées, mais, de près ou de loin, chacun y prête la main. On conçoit donc que, dans la mort-saison de la pêche des perles ou de l'écaïlle, les plongeurs et les harponneurs qui se livrent à cette pêche sont pour les contrebandiers de précieux auxiliaires. Par une conséquence immédiate de la pénurie du trésor, tandis que les employés civils font la contrebande, on voit des soldats, des officiers même, s'associer aux voleurs de grands chemins. Pour ces routiers (*ladrones de camino*), le brigandage n'est pas non plus une affaire de hasard. Ce sont des pères de famille, souvent protégés par l'école de leur village et bénis par le curé, qui dédaignent de se mettre en campagne, si leurs espions n'ont pas signalé quelque riche proie. Une fois le coup exécuté, après avoir

impitoyablement massacré le voyageur qui a tenté de résister, ou bien après avoir traité avec une exquise urbanité celui qui s'est pacifiquement laissé dépouiller, ils regagnent leur village, sans oublier, dans le partage du butin, l'hôtelier qui leur a fait parvenir de mystérieux avis, l'alcade qui a signé leur port d'armes, et le curé qui leur a donné l'absolution. Telle est la singulière tolérance de l'opinion, que les voleurs, les contrebandiers, ne vivent point au Mexique séparés de la société, qu'ils n'y forment point une caste ayant pour ainsi dire ses mœurs et ses lois à part. Quiconque ne les voit pas à l'œuvre ignore ce qu'il a d'original dans leur physiologie. Je ne m'attendais guère, je l'avoue, à me trouver jamais dans les conditions nécessaires pour compléter mes observations à cet égard, lorsqu'une rencontre que je fis à Hermosillo me procura l'occasion de voir de près cette contrebande de nouvelle espèce, et de la prendre en quelque sorte sur le fait.

Avant de quitter Guaymas pour gagner Hermosillo, le voyageur qui a pris des renseignements sur le pays qu'il doit parcourir s'attend à traverser d'arides solitudes rafraîchies çà et là par quelques citernes. A l'aspect de la triste végétation qui frappe ses regards, des cactus et des nopals, et de quelques arbres qui seuls peuvent croître sur un terrain deséché, il reconnaît qu'on ne l'a pas trompé. C'est bien là le désert qu'on lui avait annoncé. Un soleil perpendiculaire lance sur lui des rayons dont nulle brise ne tempère l'ardeur, rendue plus insupportable encore par la réverbération d'un sol aride et crevassé. Une poussière fine, impalpable, s'élève en tourbillons sous les pieds des chevaux. Si par hasard quelque souffle d'air secoue le pâle et maigre feuillage des arbres à bois de fer ou des gomniers, les grappes rouges et pimentées de l'arbre du Pérou, cet air est brûlant: sous son atteinte, la bouche se dessèche, les lèvres se fendent, la langue se colle au palais. Le voyageur alors se rappelle les fraîches brises du golfe auquel il tourne le dos; déjà il aperçoit les citernes tant désirées et se plonge en imagination dans l'eau limpide qu'on lui a promise. C'est alors que commencent ses déceptions. De grandes perches formant bascules, un sceau de cuir à l'une de leurs extrémités, une grosse pierre fixée à l'autre par des lanières, se détachent sur l'horizon poudreux. Vues de plus près, ces bascules étendent leurs grands bras d'un air désolé; les seaux de cuir, tordus, racornis sous le soleil, semblent n'avoir pas été rafraîchis par l'humidité depuis un siècle. L'espérance s'effrite encore le voyageur. Bientôt et douloureusement trompé dans son attente, il contemple d'un œil hagard une croûte noire qui a remplacé l'eau pluviale, ou un fond vaseux, fétide berceau d'animaux immondes. Autour de lui, les cigales bruissent avec fureur sous chaque tige d'herbe desséchée en appelant la rosée de la nuit. Découragé, avançant le voyageur se couche près de son cheval, dont les flancs halelants révèlent les tortures, et, les yeux tournés vers un ciel inexorable, il se demande tristement si la malédiction divine ne pèse pas sur cette terre deshéritée (1).

J'étais arrivé à Hermosillo après avoir péniblement traversé ces solitudes embrasées. C'était quelque temps avant les fêtes de Noël. J'avais passé huit jours dans cette ville sans avoir pu remettre encore toutes les lettres dont on m'avait chargé à Guaymas. Un soir, en les examinant pour les distribuer le lendemain, la suscription de l'une de ces lettres me frappa. Elles n'étaient pas assez nombreuses, pour que je ne me rappelle point parfaitement ceux qui me les avaient confiées, et celle-là, je l'avoue, déjouait complètement tous mes souvenirs; elle ne portait que ces mots: *Al señor don Cayetano*. J'appelai mon hôte, chez qui j'étais descendu parce qu'il était Chinois, et que je connaissais la réputation de ses compatriotes comme barbiers et cuisiniers; j'espérais obtenir de lui quelques renseignements sur ce don Cayetano.

— Je ne le connais, me dit le Chinois, que pour lui acheter souvent des œufs de caïman et des nageoires de requin, dont je suis très friand, et dont je vous ferai manger quelque jour, s'il prend au seigneur don Cayetano l'envie d'aller faire un tour sur nos lagunes ou une promenade sur mer; mais si vous le désirez, seigneur cavalier, je me chargerai de lui faire remettre cette lettre.

J'acceptai avec plaisir. — Et vous ne savez rien de plus sur son compte? — Rien, dit le Chinois, si ce n'est une particularité dont j'ai ouï parler, mais dont je ne suis pas certain, car je n'habite la ville que depuis six mois. On assure que don Cayetano ne peut entendre de sang froid le son du Cerro de la Campana (Colline de la Cloche) (2); ce bruit l'agace, et, quand il est agacé (3), il est... il est très vil. Voici tout ce que je sais, seigneur cavalier.

Le Chinois acheva ces mots comme un homme décidé à ne rien dire de plus, et je le congédiai. Quelques jours après, le hasard, au moment où j'y pensais le moins, me mit en présence de l'individu en question, et voici dans quelles circonstances.

La ville de Pitic ne possède, en fait de curiosité naturelle, que le Cerro de la Campana, dont m'avait parlé le Chinois. J'étais venu visiter le Cerro; j'avais éveillé quelques échos endormis, mais je trouvais bientôt ce plaisir assez fastidieux, et je reportai mes regards sur la ville. Le jour était à son déclin, et les collines dont elle est entourée perdisent peu à peu leur teinte d'azur. C'était l'heure où la fraîcheur du soir succède à la chaleur dévorante du jour. Quand j'étais monté sur la hauteur, les rues étaient désertes, le lit desséché du Rio San-Miguel était silencieux; au moment dont je parle, Hermosillo commençait à s'animer. On improvisait brusquement les préparatifs des fêtes de Noël. Quelques fusées décrivirent dans l'air des courbes lumineuses; la lueur rougeâtre du bois résineux qui brûlaient sur des trépieds de fer éclairait déjà quelques parties de la rivière; les cris des vendeurs d'infusions d'eau de rose et de tamarin se faisaient entendre, mêlés aux bourdonnements de la foule, au cliquetis des castagnettes et aux sons des mandolines; la ville sortait de la torpeur léthargique dans laquelle elle était plongée depuis le matin.

Comme je descendais du Cerro, en traversant une rue voi-

(1) *En vano clamando a Dios por agua!* me dit, auprès d'une de ces citernes desséchées, en levant le doigt vers le ciel, un pauvre diable de muletier dont les mules, sa seule richesse, mouraient de soif l'une après l'autre. Il faut renoncer à traduire convenablement la majesté biblique de ce peu de mots.

(2) Le Cerro de la Campana est une colline assez haute, située à l'extrémité de la ville, et qui domine les maisons derrière lesquelles elle s'élève. Le sommet du Cerro est couronné d'énormes blocs de pierre qui rendent, au moindre choc, un son clair et métallique comme celui d'une cloche ordinaire, et dont les vibrations peuvent s'entendre de fort loin, selon que le vent le pousse.

(3) *Lo altera y se pone a llorar* me dit le Chinois. Le mot *altera* est celui qui, en parlant de la pluie, signifie dans notre langue le son du mot *lido*.

siné, un bruit argentin qui sortait d'une petite maison basse et qui fit penser que j'étais probablement près d'un établissement de jeu. Je distinguai en effet, à travers les barreaux de bois qui nissaient les fenêtres, un tapis vert et des joueurs assis en silence autour d'une table ovale. Résolu à tuer le temps jusqu'à souper, j'entrai dans la maison. Tous les joueurs étaient capotés par un coup qui paraissait fort intéressant, car personne ne remarqua mon arrivée: je pus donc observer à mon aise. Des bougies qui brûlaient chacune dans une verrine de cristal, autour desquelles papillonnaient des milliers de phalènes, jetaient leur clarté vacillante sur une trentaine de personnes réunies dans la salle basse où j'étais entré. Toutes les physionomies offraient la même expression d'impassibilité. Spectateurs et joueurs fumaient avec le même sang-froid, je dirais presque même dignité. Il n'y avait entre les uns et les autres qu'une différence, celle des costumes. On pouvait reconnaître parmi les joueurs des représentants de toutes les classes de la société mexicaine; mais la galerie se composait plus spécialement d'individus fièrement drapés dans des pièces de calicot grossier. La poitrine et aux bras nus, la plupart portant de longues et neuves cicatrices, suites de blessures reçues dans leurs duels au couteau, et montrant sous les mèches d'une chevelure inculte des physionomies à donner le frisson à un honnête homme.

(La suite à demain.)

### Théâtre-Royal-Français.

Samedi, 8 août, représentation n° 23.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE:

UN MARI QUI SE DÉRANGE.

Comédie-vaudeville en 2 actes, par MM. Cormon et E. Grangé.

Lucie de Lammermoor,

opéra en 4 actes.

On commencera à SEPT heures.

## ANNONCES.

### GRAND HOTEL DES BAINS

à Schéveningue.

Tous les jours Table d'Hôte à 4 heures, et Salons pour Diners particuliers. Les Dimanches, après le dîner, musique des grenadiers. SWITZAR frères.

### Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 5 Août.

	100	4 août.	OUVERT.	100
Dette active	2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito	3	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation	3	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito dito	4	83 1/2	83 1/2	83 1/2
Dito des Indes	4	94 1/2	94 1/2	94 1/2
Pays-Bas	3	175 1/2	175 1/2	175 1/2
Syndicat	3	115	115	115
Dito	3	115	115	115
Société de Commerce	4	175 1/2	175 1/2	175 1/2
Act. du lac de Harlem	5	115	115	115
Chemin de fer du Rhin	4	115	115	115
Act. du Chemin de fer Holland.	4	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Oblig. Hoër. & C. 1798 & 1816 5	5	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Dito dito 1828 & 1829 5	5	106 1/2	106 1/2	106 1/2
Inscript. au Grand Livre 6	6	91	91	91
Russie	6	89 1/2	89 1/2	89 1/2
Certificats au dit	5	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833 6	6	96 1/2	96 1/2	96 1/2
Emprunt de 1840 4	4	89 1/2	89 1/2	89 1/2
Id. chez Süeglit et Comp. 4	4	89 1/2	89 1/2	89 1/2
Passive	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Dette différée à Paris	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Espagne	5	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Ardours	3	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Dito	3	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Coupons Ardours	5	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Obligations Hoër. & Comp 5	5	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Autriche	5	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Dito métalliques	5	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Dito dit	2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
France	3	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Inscriptions au Grand-Livre 3	3	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Pologne	7	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Actions 1836	7	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Brésil	9	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Emprunt à Londres 1844	9	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Id. id. 1845	3	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Portugal	3	46 1/2	46 1/2	46 1/2
Obligations à Londres	3	46 1/2	46 1/2	46 1/2

Bourse de Paris du 4 Août.

	Int.	COURS 3 août.	OUVERT.
France	122 1/2	122 1/2	122 1/2
Cinq pour cent	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Trois pour cent	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Emprunt Ardours	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Espagne	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Anc. différée	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Nouv. dito	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Passive	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Naples	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Certificats Falconet	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Pays-Bas	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Dette active	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Dette passive	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Belgique	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Dito	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Banque belge	85 1/2	85 1/2	85 1/2
États-Unis	85 1/2	85 1/2	85 1/2
Obligations de la Banque	85 1/2	85 1/2	85 1/2

Bourse d'Anvers du 5 Août.

Métalliques, 5% — Naples, 5% — Ard., 5% 20 A. — Lots de Hesse 62 P. — Bourse (2 1/2 heures). Ardours 20 1/2 A.

Bourse de Londres du 3 Août.

3% Cons. 95 1/2, 96. — 2 1/2% Holl 59 1/2. — 4% id. 94 1/2. — 3% 36 1/2. — Portug. 4% 45 1/2. — Russes 112 1/2.

Bourse de Vienne du 30 Juillet.

Métalliques, 5% 111 1/2. — Lots de fl. 500, 156 1/2. — Lots de 200, 156 1/2. — Actions de la Banque 1566

LA HAYE, chez Leopold Lambert, L'Age des Bours teeg; et à Rotterdam chez S. VAN REYN SNOECK.